



fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques

POUR UN AUTRE MOIS DE JUIN

Le maintien des examens 2021 (BTS, Baccalauréats général, technologique et professionnel, BEP, CAP et DNB), non réellement préparés, va entraîner la fermeture de très nombreux établissements scolaires dès le mois de juin, d'autant plus que ces établissements devront mettre en place un protocole sanitaire rigoureux et adapté pour que les élèves candidats, déjà stressés par des conditions d'études et d'apprentissages très dégradées depuis deux années scolaires (programmes non aménagés, absences d'enseignants, conditions d'enseignement inégalitaires selon les établissements), ne risquent aucune contamination.

Depuis maintenant longtemps, trop longtemps, la FCPE demande au ministère de l'Éducation nationale d'engager la reconquête du mois de juin afin que toute l'année scolaire soit effective de septembre à **juin inclus**.

L'obstination du ministère de l'Éducation nationale de maintenir une grande partie des épreuves des examens 2021 perpétue une fin d'année consacrée au bachotage. Elle impose aux établissements scolaires de construire une « course contre la montre » avec la multiplication des contrôles en mai pour « enrichir » les bulletins de notes, une organisation concentrée des conseils de classe à la fin du mois de mai à toutes les heures du jour, et la mobilisation des équipes éducatives pour les examens en juin. Et oblige ces établissements à « libérer » les élèves dès la mi-juin.

Tout cela va entraîner de profonds dommages collatéraux !

Cette année, encore plus que toute autre, les mois de mai et de juin sont une réelle nécessité ! L'urgence effectivement n'est pas de faire passer des examens mais plutôt d'enseigner ! Au regard des conditions d'enseignement inégalitaires entre les établissements scolaires, y compris les collèges, cette période doit permettre aux élèves de poursuivre leurs apprentissages, voire de pouvoir revenir sur les notions trop fragilement acquises. Et cela ne peut être qu'un début car il faut impérativement que le ministère de l'Éducation nationale engage, comme le demande l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, la réflexion à plus long terme en construisant un plan volontariste de remise à niveau scolaire pluriannuel avec des investissements de moyens humains et matériels.

Place à l'enseignement, créez les conditions d'un mois de juin non tronqué, les examens 2021 en contrôle continu !

Le 4 mai 2021

